



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

énergie et carburants

Question écrite n° 107072

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la question de l'effort de recherche en faveur des énergies renouvelables. Il lui demande de bien vouloir lui rappeler les engagements du Gouvernement en la matière et le remercie de bien vouloir l'informer de ses projets.

Texte de la réponse

La recherche sur les énergies renouvelables bénéficie depuis 2005 d'une relance très notable grâce à la mise en oeuvre du programme sur « les nouvelles technologies de l'énergie » particulièrement soutenu par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Ce programme dégage des priorités issues du regard combiné des enjeux et des compétences nationaux. Il s'agit principalement : - du secteur de l'énergie solaire, et notamment du photovoltaïque bénéficiant d'un programme dédié à l'ANR, d'une concentration des moyens dans l'Institut national de l'énergie solaire (INES) de Chambéry et du soutien du programme PREBAT (Programme sur l'énergie dans le bâtiment) pour les projets applicatifs ; - de la valorisation énergétique de la biomasse, en particulier au travers du programme de recherche national sur les bioénergies (PNRB) conduit par l'ANR dont les enjeux sont tant scientifiques, pour résoudre les problèmes liés à la faiblesse des rendements photosynthétiques, que technologiques, pour fournir des biocarburants de nouvelle génération, et organisationnels pour gérer les ressources et les territoires ; - de la géothermie plus spécifiquement en roches profondes avec le démonstrateur de Soultz (Alsace) où, dans un cadre européen, les équipes françaises principalement associées aux allemandes et italiennes travaillent désormais dans le cadre d'un GIE très en pointe. Sur ces sujets, les contributions incitatives de l'ANR ont été de l'ordre de 20 MEUR en 2006, et les crédits annuels de soutien à la recherche et développement de l'ADEME de l'ordre de 8 MEUR. Ils consolident les actions de base des grands organismes nationaux impliqués dans ce secteur de recherche : Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut français du pétrole (IFP), Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Ces importants efforts seront maintenus pour 2007. De plus, l'émergence des pôles de compétitivité dans le domaine de l'énergie (Derbi, Tenerrdis, Capenergies) devrait à terme participer à l'augmentation des moyens en faveur des énergies renouvelables.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107072

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10757

Réponse publiée le : 13 février 2007, page 1596